

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

Aboriginal Education Office
Mowat Block
900 Bay Street, 12th Floor
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Bureau de l'éducation des
Autochtones
Édifice Mowat
900, rue Bay, 12^e étage
Toronto ON M7A 1L2



DESTINATAIRES : Directeurs et directrices de l'éducation
Agents et agentes de supervision et secrétaires-trésorières et
secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITRICE : Alayne Bigwin
Directrice
Bureau de l'éducation des Autochtones

DATE : 20 juin 2008

OBJET : **Initiatives de financement de l'éducation des Autochtones**

Comme vous le savez, le ministère de l'Éducation a considérablement augmenté son soutien aux élèves des Premières nations, métis et inuits. Depuis la publication du *Cadre stratégique pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits* en janvier 2007, à ce jour, le gouvernement a investi 21,7 millions de dollars sous forme de financement de l'éducation des Autochtones. Ce montant comprend la somme de 15,5 millions de dollars au titre du Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits l'éducation, inclus dans les Subventions pour les besoins des élèves de 2008-2009, afin de fournir un soutien accru aux programmes d'études autochtones et de langues autochtones, ainsi que des soutiens ciblés aux élèves autochtones.

Au cours de l'année scolaire 2007-2008, le Bureau de l'éducation des Autochtones a versé des fonds aux conseils scolaires pour des initiatives visant à appuyer le rendement des élèves autochtones. J'ai le plaisir d'annoncer que le Bureau de l'éducation des Autochtones offre cette année encore des fonds aux conseils scolaires afin de les aider à mettre en œuvre le Cadre, notamment en renforçant les partenariats avec les collectivités et les organismes autochtones pour appuyer le rendement des élèves, et en établissant de nouveaux partenariats. Ce financement est conforme à l'orientation stratégique du Cadre et appuie les trois objectifs clés du ministère : améliorer les résultats scolaires, réduire les écarts de rendement et rehausser la confiance du public à l'égard du système d'éducation.

Appel de propositions dans le cadre des initiatives de financement de l'éducation des Autochtones :

Le Bureau de l'éducation des Autochtones accepte les propositions des conseils scolaires portant sur les projets suivants :

Projets de mentorat et de développement du leadership pour les élèves autochtones

- Les projets doivent reconnaître les réussites et les réalisations des personnes des Premières nations, métis et Inuits à titre de modèles de rôle et organiser des rencontres entre ces personnes et les élèves autochtones (de l'élémentaire et du secondaire) dans le cadre d'activités de mentorat et de soutien, par exemple : associer des élèves avec des mentors, organiser des programmes d'exploration de carrières ou créer des ressources afin d'améliorer le rendement des personnes et

des élèves autochtones dans les écoles.

- Les projets doivent également mettre l'accent sur des activités de leadership pour les élèves, par exemple : désigner des élèves ambassadeurs autochtones, établir des conseils pour le leadership des élèves, organiser des forums ou des colloques dans le but d'accroître la capacité des jeunes Autochtones d'être des modèles de rôle et des leaders au sein de leur communauté.
- Financement maximum de 10 000 \$ par projet.

Projets pour les personnes en transition

- Les projets doivent porter sur la création de mesures de soutien destinées aux élèves autochtones qui sont en transition, par exemple : aider les élèves qui quittent les écoles des Premières nations pour intégrer le système scolaire provincial, et aider les élèves autochtones lorsqu'ils sont en transition à d'autres moments de leur vie, notamment en les aidant à surmonter les problèmes liés à une mobilité élevée.
- Les projets peuvent inclure l'élaboration de ressources d'enseignement et d'apprentissage à l'intention du personnel enseignant et/ou des élèves afin d'aider les élèves en transition.
- Financement maximum de 20 000 \$ par projet.

Programmes d'information et de sensibilisation destinés à tous les élèves

- Les projets doivent porter sur des programmes de sensibilisation et d'information destinés à tous les élèves et éducateurs pour leur faire connaître et apprécier la richesse des histoires, des cultures et des perspectives des Premières nations, des Métis et des Inuits.
- Les projets peuvent comprendre des activités pratiques organisées à l'intention des élèves à l'intérieur ou à l'extérieur des écoles.
- Les projets peuvent porter sur l'élaboration de ressources à l'échelon local afin d'intégrer les perspectives, les cultures et les histoires autochtones au curriculum de l'Ontario.
- Financement maximum de 35 000 \$ par projet.

Colloques

- Des fonds seront versés pour que les conseils scolaires puissent organiser des colloques régionaux dans le but d'établir des partenariats avec les communautés et les organismes autochtones ou de renforcer les partenariats existants, de partager les renseignements et les ressources et d'entreprendre des activités de planification stratégique et de perfectionnement professionnel pour appuyer la mise en œuvre du *Cadre stratégique pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits*.
- Financement maximum de 20 000 \$ pour les colloques locaux (la proposition doit être présentée par le conseil scolaire principal).
- Le financement maximum prévu pour les symposiums régionaux (selon les régions desservies par les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation) est de 50 000 \$ (la proposition doit être présentée par le conseil scolaire principal).

Communautés d'apprentissage professionnel pour les langues autochtones/études autochtones

- Les fonds serviront à financer des activités de lancement et de développement et d'accroissement de la capacité des communautés d'apprentissage professionnel pour les langues autochtones/études autochtones, par exemple : formation, perfectionnement professionnel et élaboration de ressources.
- Les propositions doivent être présentées par le conseil principal désigné pour chaque région (selon les régions desservies par les bureaux régionaux du ministère de l'Éducation).
- Financement maximum de 20 000 \$ par région.

Pour chacun des projets présentés ci-dessus, les conseils devront fournir une description de ce qui suit :

- engagement à l'égard des organismes et des communautés autochtones et partenariats établis avec ces organismes et communautés afin d'élaborer et de mettre en œuvre les initiatives;

- façon dont les projets s'alignent sur les activités de planification entreprises par le conseil pour améliorer les résultats en rapport avec les initiatives en matière de littératie et de numératie et de réussite des élèves;
- résultats escomptés, clairement définis, et mécanismes d'évaluation des résultats produits.

La date limite de soumission des propositions est le 15 septembre 2008 pour les projets qui commenceront en octobre 2008 et se termineront en juin 2009. Veuillez présenter vos propositions sur le formulaire ci-joint. Les propositions seront évaluées et approuvées en fonction de leurs qualités. Le coût de la rémunération des postes permanents ne sera pas pris en compte.

Veuillez envoyer vos propositions à :

Tao Li
 Bureau de l'éducation des Autochtones
 Ministère de l'Éducation et
 Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
 12^e étage, Édifice Mowat
 900, rue Bay
 Toronto (Ontario) M7A 1L2
 tao.li@ontario.ca

Si vous avez des questions au sujet de la présente note de service, veuillez les adresser à l'agent ou l'agente d'éducation du Bureau de l'éducation des Autochtones de votre région (voir la liste des personnes-ressources ci-jointe).



Alayne Bigwin

C : Ann Perron, administratrice en chef, Secrétariat de la littératie et de la numératie
 Kirsten Parker, directrice, Direction de la mise en oeuvre, de la formation et de l'évaluation dans le cadre des initiatives de la réussite des élèves et de l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
 Sue Durst, directrice, Direction des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation
 Ginette Plourde, directrice, Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française
 Gerry Townsend, directeur intérimaire, Direction des services régionaux
 Chefs régionaux
 Responsables des bureaux régionaux, Direction des services régionaux
 Leaders pour la réussite des élèves
 Agents et agentes du rendement des élèves, Secrétariat de la littératie et de la numératie

Agents et agentes d'éducation du Bureau de l'éducation des Autochtones

Yvonne Morrison,
Agente d'éducation,
Bureau de l'éducation des Autochtones, Bureau régional de Thunder Bay
Tél. : 807 474-2984
Yvonne.Morrison@ontario.ca

Bryon Brisard,
Agent d'éducation,
Bureau de l'éducation des Autochtones, Bureau régional de Sudbury/North Bay
Tél. : 705 564-7222
Bryon.Brisard@ontario.ca

Elizabeth Bigwin
Agent d'éducation,
Bureau de l'éducation des Autochtones, Bureau régional de Barrie
Tél. : 705 725-7591
Elizabeth.Bigwin@ontario.ca

Leslee White-Eye
Agent d'éducation,
Bureau de l'éducation des Autochtones, Bureau régional de London
Tél. : 519 667-1440 Poste 220
Leslee.White-Eye@ontario.ca

Remarque : sauf indication contraire, les conseils scolaires des régions d'Ottawa et de Toronto peuvent communiquer avec l'agente d'éducation du Bureau régional de Barrie.